

		<b>Direction Régionale Alsace</b> Florence Huc Téléphone : 03 88 15 58 91 Télécopie : 03 88 15 46 47 Courriel : <a href="mailto:florence.huc@ademe.fr">florence.huc@ademe.fr</a>	Cette note peut être téléchargée sur le site de l'ADEME Alsace à la rubrique « Publications » <a href="http://www.ademe.fr/alsace">www.ademe.fr/alsace</a>
--	---	--	---

## Sensibiliser et mobiliser le personnel aux bons gestes énergétiques

Nous consommons tous de l'énergie, pour nous déplacer, nous nourrir, nous chauffer, nous détendre, etc...

Si l'énergie était inépuisable et sans effet sur l'environnement, la vie serait simple et nos consommations d'énergie prospèreraient... Ce n'est malheureusement pas le cas. Epuisement des combustibles fossiles et fissiles (gaz, pétrole, charbon, uranium), impacts environnementaux insoutenables (déchets nucléaires, pollution atmosphérique, réchauffement climatique) doivent être les moteurs du changement de nos comportements. Il est urgent d'agir alors faisons vite, ça chauffe !

Changer les habitudes et vaincre les résistances prévisibles des salariés est une action nécessaire pour obtenir l'adhésion. La communication interne doit être claire, positive, dynamique, motivante. Elle s'organise autour du plan de communication préparé en concertation avec des salariés volontaires de l'entreprise. Elle argumente l'impact de l'activité de votre organisme (industrie, commerce, services,...) sur l'environnement et la santé humaine.

**Tous les services de l'entreprise peuvent être impliqués pour (ré)concilier performance économique et environnement : achats, production, commerciaux, maintenance et entretien, manutention, encadrement et administratifs, QHSE,...**

Les informations qui suivent (recommandations, outils de sensibilisation, guides méthodologiques, marques de reconnaissance officielle) ont pour but de vous aider à mettre en œuvre une communication interne réussie.

		<p><b>Direction Régionale Alsace</b></p> <p>Florence Huc  Téléphone : 03 88 15 58 91  Télécopie : 03 88 15 46 47  Courriel : <a href="mailto:florence.huc@ademe.fr">florence.huc@ademe.fr</a></p>	<p>Cette note peut être téléchargée sur le site de l'ADEME Alsace à la rubrique « Publications »</p> <p><a href="http://www.ademe.fr/alsace">www.ademe.fr/alsace</a></p>
--	---	---	--

## **1. Quelques recommandations issues de l'expérience**

### **A. Sensibiliser tout le personnel**

- Personnel propre à l'entreprise (CDI, CDD, intérim et alternance) :
  - à l'embauche,
  - lorsque des écarts sont observés,
  - à l'occasion de nouvelles actions.
- Le personnel extérieur comme par exemple le personnel de nettoyage,...
- Sous-traitants, clients et fournisseurs si opportun.

### **B. Soigner la signalétique**

- Mettre en place une signalétique explicite (pictogrammes..) pour rappeler les bons gestes pour économiser l'énergie.

### **C. Organiser le contenu de la sensibilisation**

- Expliquer l'importance pour l'entreprise de l'image de marque, des enjeux économiques, des impacts environnementaux
- Qualifier les réponses concrètes, les bons gestes et leurs impacts,
- Montrer la cohérence entre les bons gestes attendus du salarié et du citoyen
- Intégrer la sensibilisation dans le plan de formation professionnelle si cela est possible.

### **D. Réserver des lieux de sensibilisation**

- Local spécialement aménagé ou panneau mural permanent pour les séances de sensibilisation.
- Lieu de passage pour les baromètres mis à jour et les expositions temporaires.

### **E. Distinguer les modes de sensibilisation**

- Réunions d'équipes pour mobiliser,
- Séances de sensibilisation basées sur le volontariat,
- Boite à idées.

### **F. Diversifier les outils de sensibilisation**

- Affiches rappelant les bons gestes.
- Baromètres décrivant l'évolution des consommations d'énergie
- Expositions temporaires

		<p><b>Direction Régionale Alsace</b></p> <p>Florence Huc  Téléphone : 03 88 15 58 91  Télécopie : 03 88 15 46 47  Courriel : <a href="mailto:florence.huc@ademe.fr">florence.huc@ademe.fr</a></p>	<p>Cette note peut être téléchargée sur le site de l'ADEME Alsace à la rubrique « Publications »</p> <p><a href="http://www.ademe.fr/alsace">www.ademe.fr/alsace</a></p>
--	---	---	--

## 2. Les outils conçus par l'ADEME mis à votre disposition

Pour vous aider à sensibiliser et mobiliser le personnel de votre entreprise, les outils suivants sont à votre disposition. Ils peuvent être consultés ou prêtés sous réserve de disponibilité et selon les conditions présentées dans la convention de prêt à la Délégation Alsace. Contacter Sylvie BROSE au 03 88 15 46 46 ou par courriel : [sylvie.brose@ademe.fr](mailto:sylvie.brose@ademe.fr).

La description détaillée des outils et les conditions de vente sont accessibles par leurs liens hypertexte.

### A. Outils de sensibilisation

- **"CLIC'ADEME Santé Sécurité Environnement"**

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=21295&m=3&catid=21296>

Cet outil comporte ;

- une méthodologie et des conseils pour la mise en œuvre de vos actions de communication Environnement
- une série d'outils prêts à l'emploi (fiches techniques, posters, diaporamas...)
- un studio graphique pour créer ou personnaliser les supports
- une photothèque.



- **"CLIC'ADEME Eco Responsabilité Acteurs Publics"**

<http://www.administrations-ecoresponsables.ademe.fr/>

Kit de communication interne, contenant des fiches thématiques pour les chefs de projets, des affiches et diaporamas déjà réalisés sur les thèmes de l'éco-responsabilité et un studio graphique permettant d'en réaliser facilement, à partir des éléments propres à chaque structure.



- **Autocollant des éco-gestes**



		<b>Direction Régionale Alsace</b> Florence Huc Téléphone : 03 88 15 58 91 Télécopie : 03 88 15 46 47 Courriel : <a href="mailto:florence.huc@ademe.fr">florence.huc@ademe.fr</a>	Cette note peut être téléchargée sur le site de l'ADEME Alsace à la rubrique « Publications » <a href="http://www.ademe.fr/alsace">www.ademe.fr/alsace</a>
--	---	--	---

- **Une exposition « petits gestes, grands effets » et des affiches**

L'exposition sensibilise les salariés à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie. Son objectif est de placer le salarié en position de citoyen.



- **Guide de la Compagnie de l'air**

<http://www.lacompagniedelair.eu/medias/documents/compagnie-de-l-air/bons-gestes-bon-air.pdf>

Document de sensibilisation sur les gestes simples et de bon sens à faire sur son lieu de travail, mais également chez soi.



**D'autres supports de communication (expositions, DVD, CD-Rom...) sont disponibles.**

**Vous pouvez consulter tous les supports sur <http://www.ademe-alsace.org/EXPOS/>**

## B. Guides méthodologiques

Connaître nos consommations d'énergie, leurs impacts et leurs coûts est un préalable à toute action. Vous trouverez à l'ADEME, un fonds documentaire qui vous permettra d'identifier les enjeux de la maîtrise de l'énergie dans votre entreprise et de mettre en oeuvre les actions correctives (par exemples, le guide « Les bonnes pratiques énergétiques dans l'industrie », présentation d'exemples applicables dans d'autres entreprises ou secteurs d'activité).

- **Entreprises, optimisez vos consommations énergétiques**

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=22357&p1=00&p2=07&ref=12441>

Il présente des conseils adaptés, des phrases clés, des indications sur les économies réalisables pour les postes suivants :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| - chaufferies et chaudières, | - éclairage,                               |
| - vapeur,                    | - équipements électriques,                 |
| - air comprimé,              | - bâtiments,                               |
| - froid,                     | - transports,                              |
| - procédés de production     | - chauffage, ventilation et climatisation, |
|                              | - bureautique.                             |

		<b>Direction Régionale Alsace</b> Florence Huc Téléphone : 03 88 15 58 91 Télécopie : 03 88 15 46 47 Courriel : <a href="mailto:florence.huc@ademe.fr">florence.huc@ademe.fr</a>	Cette note peut être téléchargée sur le site de l'ADEME Alsace à la rubrique « Publications » <a href="http://www.ademe.fr/alsace">www.ademe.fr/alsace</a>
--	---	--	---

- **Les solutions pour optimiser vos systèmes motorisés**

<http://www.motorchallenge.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=17184&m=3&catid=23813>

Le Motor Challenge est un programme européen. Il accompagne les entreprises dans une démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs systèmes motorisés (systèmes d'air comprimé, de ventilation, de pompe, de réfrigération et d'entraînement).

- **Guides du GIMELEC sur l'efficacité énergétique**

**"Le rôle de la mesure dans un projet d'efficacité énergétique"** : s'applique à la fois au domaine de l'industrie et du bâtiment. Il montre en quoi, au-delà de la mise en œuvre de solutions techniques performantes, la mesure constitue un élément-clé de la définition, de la réussite et de la pérennité d'une démarche d'économies d'énergie.

**"Mener à bien un projet d'efficacité énergétique dans l'industrie"** : fiches techniques et méthodologie générale pour mener une démarche concrète d'économies d'énergie.

<http://www.gimelec.fr/index.php/component/zine/article/30>

**Voir aussi les sites Internet**

**- de l'ADEME :**

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12616>

**- du réseau RIFE :**

[http://www.rife-wll.net/mmp/online/website/content/energie/123/index\\_FR.html](http://www.rife-wll.net/mmp/online/website/content/energie/123/index_FR.html)

		<b>Direction Régionale Alsace</b> Florence Huc Téléphone : 03 88 15 58 91 Télécopie : 03 88 15 46 47 Courriel : <a href="mailto:florence.huc@ademe.fr">florence.huc@ademe.fr</a>	Cette note peut être téléchargée sur le site de l'ADEME Alsace à la rubrique « Publications » <a href="http://www.ademe.fr/alsace">www.ademe.fr/alsace</a>
--	---	--	---

### 3. Reconnaissance officielle

La participation à une action d'envergure nationale ou l'obtention d'un prix sont de nature à mobiliser le personnel. Par exemple :

- **Prix Entreprises & Environnement**

Les Prix Entreprises & Environnement récompensent chaque année depuis 1987 les bonnes pratiques et réalisations respectueuses de l'environnement.



Organisés par le Ministère en charge du développement durable, en collaboration avec le Crédit Coopératif et l'association Orée, les prix récompensent des entreprises ayant engagé des démarches exemplaires afin de maîtriser et réduire les impacts de leurs activités et/ou de leurs produits et services sur l'environnement.

Depuis 2010, le Prix Entreprise Environnement et le "Trophée des Technologies Economes et Propres", organisé par l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'Energie (ADEME) ont fusionné.

Les Prix sont décernés aux lauréats à l'occasion du Salon Pollutec et les meilleurs dossiers sont ensuite transmis à la Commission européenne pour participer aux « European Business Awards for the Environment ».

<http://www.pollutec.com/>

- **Programme Motor Challenge**

Les partenaires sont les entreprises qui utilisent les systèmes à moteurs électriques et qui souhaitent améliorer leurs performances énergétiques. La Commission Européenne et de l'ADEME, point de contact français, leur apportent des conseils et une assistance technique.

Les participants reçoivent aussi une reconnaissance publique via la campagne de promotion du label. Ils peuvent également utiliser l'image de ce label dans leur communication vis-à-vis de leurs clients et collaborateurs.



<http://www.motorchallenge.fr/>

- **Programme Green light**

En rejoignant GreenLight, vous faites le choix d'adopter des systèmes d'éclairage économes, confortables et rentables. Les entreprises participantes peuvent bénéficier d'une reconnaissance par la Commission Européenne au travers du site Internet, du droit d'utilisation du logo, d'inscription dans le catalogue des partenaires etc...



<http://www.eu-greenlight.org/What-to-do/what-QFaire.htm>